

# ATTERT

OCTOBRE 2016

Bulletin d'information

N°14



[www.attert.be](http://www.attert.be)



## ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi de 8h30 à 11h45  
Mardi de 8h30 à 11h45  
Mercredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30  
Jeudi de 8h30 à 11h45  
Vendredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30  
**Samedi de 9h00 à 11h00**



## BUREAU DE LA POSTE

### Modification des heures d'ouverture

Lundi de 9h30 à 12h00  
Mardi de 9h30 à 12h00  
Mercredi de 9h30 à 12h00 – 13h45 à 18h00  
Jeudi de 9h30 à 12h00  
Vendredi de 9h30 à 12h00

# INAUGURATION OFFICIELLE DE LA STATION D'ÉPURATION DE THIAUMONT

16 septembre 2016

Ce vendredi 16 septembre vers 14h00 a été inaugurée la première station d'épuration de la commune d'Attert en présence des représentants de Monsieur le Ministre Carlo DI ANTONIO, de l'Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau, de la Société Publique de Gestion de l'Eau, des autorités communales ainsi que des élèves de l'école communale de Thiaumont.

Elle s'inscrit dans le programme d'épuration des eaux usées développé par la commune d'Attert. Il sera complété prochainement par la station d'Attert dont les travaux devront commencer au second semestre 2017.

Cette station s'inscrit dans le cadre du traitement des effluents du sous-bassin hydrographique de la Semois, elle est située rue de

Lottert à Thiaumont, elle a une capacité de 1500 équivalents-habitants et épure les eaux usées des villages de Thiaumont, de Lottert, de Tattert ainsi que des habitations de la rue de Neufchâteau du village de Heinsch.

La construction et la gestion de cette nouvelle station est prise en charge par l'Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau et financée par la Société Publique de Gestion de l'Eau.

La partie académique s'est clôturée par un spectacle interactif merveilleusement interprété par les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire de l'école communale de Thiaumont dont le thème porte sur l'eau et son épuration et intitulé « *Le périple des eaux usées* ».



Le mot du Bourgmestre, Josy ARENS



La météo nous a gâtés en cette rentrée des classes et c'est donc dans une ambiance estivale que nos 718 élèves ont repris le chemin de l'école. Ce nombre d'élèves devrait encore augmenter puisque plusieurs ouvertures de classes maternelles sont attendues en cours d'année scolaire.

Pendant les grandes vacances, le service communal des «travaux» ainsi que le service des techniciennes de surface se sont investis dans de nombreux travaux d'entretien et d'embellissement pour un accueil optimal dans nos implantations. Les directeurs d'écoles, les enseignantes, les enseignants ainsi que les gardiennes extrascolaires ont également consacré de nombreuses heures à la préparation de cette rentrée. Je les en félicite toutes et tous. Je souhaite que ce travail ainsi que la qualité de nos bâtiments scolaires soient respectés.

Les travaux d'agrandissement se poursuivent dans l'implantation de Heinstert. Encore quelques semaines de patience et les enfants pourront profiter pleinement de l'entièreté de leur nouvelle infrastructure.

La démocratie et les valeurs qu'elle défend s'apprennent dès le plus jeune âge et se vivent au quotidien. Cette année nous allons entamer la deuxième année de fonctionnement de notre Conseil communal des enfants. Encourager la confrontation d'idées, de besoins et de points de vue de façon constructive et pacifique est un des objectifs majeurs de cette initiative afin de faire gagner la non-violence et de favoriser l'engagement des jeunes pour une société meilleure.

Un cours de citoyenneté fera également son apparition dans les grilles horaires à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Cette année, vous avez pu constater que des dispositifs de sécurisation à l'entrée des bâtiments avaient été installés. Les entrées et sorties seront donc dorénavant contrôlées et je compte sur la collaboration de chacun afin que les horaires et les consignes soient observés.

Dans nos villages, les enfants ont la possibilité de se rendre à l'école à pied ou à vélo et ils apprécient beaucoup cette chance. Hélas, des attitudes inacceptables de la part de conducteurs automobiles nous ont déjà été rapportées, ce que je déplore. Je lance donc encore une fois un appel à la courtoisie et à la bienveillance afin que nos localités restent des endroits où tous les usagers de la route se sentent en sécurité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bien profiter des belles journées d'automne à venir.

Josy Arens.  
Bourgmestre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Josy Arens'.

## Une nouvelle année scolaire en toute sécurité



Police

**Notre zone de police vous accompagne sur les routes, aux abords des écoles et, en partenariat avec la direction, au sein des établissements scolaires.**

**Afin de promouvoir la sécurité de vos enfants, nous vous transmettons également quelques conseils pratiques.**

### • Sur le chemin de l'école

Les enfants sont particulièrement vulnérables dans la circulation routière : leur champ de vision est entravé par les véhicules et autres objets urbains, ils sont moins visibles et ont des difficultés à évaluer la vitesse et la distance des véhicules. C'est pourquoi les autres usagers de la route doivent ralentir à l'approche des écoles et rester vigilants même au-delà de la zone 30.

Aussi, afin de prévenir tous désagréments aux abords des écoles dus à la circulation dense, nous vous conseillons de vous garer à des endroits réglementaires, de faire monter et descendre votre enfant du côté du trottoir ou encore de penser au covoiturage.

### • À l'école en toute quiétude

Au sein de l'établissement scolaire, il est aussi de notre devoir de prévenir les violences et tout type d'harcèlement. Dans ce cadre, les parents, éducateurs, mais également la police locale sont des interlocuteurs privilégiés. Nous apportons des solutions concrètes en matière de stupéfiants, de violences (physique ou psychique), de vols, de racket, d'arme ou encore d'absentéisme scolaire. Dès lors, nous vous invitons à contacter votre poste de police en cas d'abus.

### • Sur la toile dans le respect de soi et des autres

Depuis l'arrivée des réseaux sociaux sur la toile, nos enfants ont l'esprit connecté en permanence et l'école est un terrain de jeux privilégié. Cependant, tout comme dans la vie réelle, le monde virtuel est bien entendu régi par des lois et règles. Par exemple, au nom du droit à l'image, il est interdit de poster des photos d'autres personnes ou de placer du contenu discriminant en ligne. Dans le monde numérique, le respect est aussi la règle d'or.

En termes de prévention du harcèlement via les réseaux sociaux, nous avons créé une page Internet regroupant les liens utiles pour pallier à ce genre de phénomène et pour en parler avec vos enfants. Rendez-vous sur <http://www.policelocale.be/5297/questions/criminalite-sur-internet/surfont-tranquille>

Police Locale d'Arlon - Attert - Habay - Martelange

23, rue Joseph Netzer à 6700 ARLON - Tél. : 063/60.85.00 - info@police-arlon.be - www.police-arlon.be

## Population scolaire

Cette année encore, vos enfants sont nombreux à fréquenter les bancs de nos établissements scolaires communaux. Voici les chiffres de notre rentrée scolaire 2016.

Etablissements scolaires	Maternelles	Primaires	Totaux
Heinstert	30	67	97
Thiaumont	35	60	95
Nobressart	20	38	58
Metzert	36	59	95
Tontelange	32	47	79
Nothomb	36	62	98
Attert	62	134	196
<b>Totaux</b>	<b>251</b>	<b>467</b>	<b>718</b>

28 juin 2016

Le 28 juin dernier, les élèves des classes primaires de l'école communale de Nobressart ont proposé au grand public une visite guidée de leur « Chemin des Découvertes », situé entre l'école et la rue de la Kwert. Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'asbl Sentiers.be. et inauguré par le Collège communal.

Tout au long de l'année scolaire 2015-2016, les élèves et leurs institutrices, avec l'aide des ouvriers communaux, ont réalisé différents aménagements favorables à notre faune et à notre flore : placements de nichoirs, d'un gîte à insectes, semis de fleurs sauvages, plantations d'une haie d'arbustes locaux et de fruitiers.

Félicitations à tous les élèves, institutrices et enseignants pour cette superbe réalisation.



**Jeudi 23 juin 2016 à 20 heures****ORDRE DU JOUR****SÉANCE PUBLIC**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Modification budgétaire n°2.
3. Aménagement d'un espace de convivialité et d'une plaine multisports à Post – Lot 1 (construction d'un terrain multisports - aménagement d'une plaine de jeux et des accès - construction d'un espace couvert pour barbecue) – Approbation de l'avenant 1 et 2.
4. Extension et rénovation de l'école fondamentale d'Heinstert – Phases 1 et 2 – Approbation des avenants.
5. Prise de connaissance d'informations relatives à l'accueil extrascolaire (modification du programme de coordination locale de l'enfance, plan d'action annuel ATL).
6. Adoption du programme modifié de Coordination Locale de l'Enfance.
7. Viabilisation d'un « lotissement » communal sis à Heinstert, chemin des Ecoliers – Acquisition d'une emprise en sous-sol et en pleine propriété.
8. Relocation du droit de chasse sur les anciennes propriétés « Witry » et « la Hart et les Sylvestres » à Heinstert.
9. Personnel communal – Recrutement d'un(e) employé(e) d'administration à temps plein et constitution d'une réserve de recrutement.
10. AIVE – Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2016 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour.
11. IDELUX – Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016 – Approbation des points à l'ordre du jour.
12. IDELUX PROJETS PUBLICS – Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016 – Approbation des points à l'ordre du jour.
13. IDELUX FINANCES – Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016 – Approbation des points à l'ordre du jour.

**SÉANCE À HUIS-CLOS**

14. Ratification de désignations de personnel enseignant temporaire.
15. Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une institutrice maternelle.

**Jeudi 25 août 2016 à 20 heures****ORDRE DU JOUR****SÉANCE PUBLIC**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Aménagement d'un espace de convivialité et d'une plaine multisports à Post – Lot 1 (construction d'un terrain multisports-aménagement d'une plaine de jeux et des accès-construction d'un espace couvert pour barbecue) – Approbation des avenants n°3 et n°4.
3. Aménagement d'un espace de convivialité et d'une plaine multisports à Post – Lot 1 (construction d'un terrain multisports-aménagement d'une plaine de jeux et des accès-construction d'un espace couvert pour barbecue) – Approbation du décompte final.
4. Désignation d'un service-traiteur pour la préparation des repas scolaires et repas à domicile – Ratification de l'approbation d'attribution du collège du 12 août 2016.
5. Approbation des états de martelage et du cahier spécial des charges de la vente groupée de bois sur pied du 19 septembre 2016.
6. Grille horaire des écoles communales fondamentales de Nothomb-Attert et Heinstert-Thiaumont-Nobressart à partir de l'année scolaire 2016-2017.
7. Poursuite de la dispensation du cours de seconde langue (allemand) dans les quatre premières années de l'enseignement primaire communal.

**SÉANCE À HUIS-CLOS**

8. Ratification de désignation de personnel enseignant temporaire.
9. Désignation de personnel enseignant temporaire.
10. Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un membre du personnel enseignant.
11. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel enseignant.
12. Désignation de maîtres de langue seconde chargés de dispenser les cours d'allemand dans les écoles communales du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 30 juin 2017.

**Vendredi 30 septembre 2016 à 20 heures****ORDRE DU JOUR****SÉANCE PUBLIC**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Conseil communal des enfants – Bilan au terme d'une année de fonctionnement – Prestation de serment des nouveaux Conseillers.
3. Approbation de budgets 2017 de Fabriques d'Eglise.
4. Collecte sélective papier-carton en « porte-à-porte » – Approbation de l'adhésion au marché public de l'AIVE.
5. Marché de services – Arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de deux logements tremplins à Heinstert.
6. Marché de travaux – Arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un entrepreneur chargé de la construction du nouveau bâtiment pour le Patro de Metzert (sous réserve).
7. Adhésion à la centrale de marché de la Province de Luxembourg pour l'acquisition de panneaux de signalisation et d'éléments divers de sécurité routière – Ratification de la décision du Collège communal du 14 septembre 2016.
8. Transformation et extension de l'école fondamentale de Heinstert – phase deux : réfectoire et sanitaires – Approbation de l'avenant 3.
9. Vote de la taxe additionnelle 2017 à l'impôt des Personnes Physiques.
10. Vote des centimes additionnels 2017 au précompte immobilier.
11. Octroi de la subvention communale 2016 à l'ASBL Commission de Gestion du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert.
12. Octroi de la subvention communale pour la Maison de l'Eau.
13. Conférence Luxembourgeoise des Elus – Approbation du Contrat de Supracommunalité entre les Communes et la Province de Luxembourg.
14. Ancrage communal – Mise à jour de l'inventaire du parc locatif public – Approbation.
15. Vivalia 2025 – Commune/Vivalia – Autorisation d'ester en justice – Ratification de la décision du Collège communal du 28 juin 2016.

**SÉANCE À HUIS-CLOS**

16. Ratification de désignation de personnel enseignant temporaire.
17. Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un membre du personnel enseignant.
18. Remplacement d'un maître de religion catholique en congé de maladie.

## Gestion responsable des eaux pluviales dans les nouvelles habitations

### Que puis-je faire sur ma parcelle ?

Chacun peut contribuer à favoriser une bonne qualité de l'eau de nos rivières ainsi que participer à une réduction des risques d'inondation. Ceci en intégrant, harmonieusement, dès la planification de sa nouvelle habitation et de ses alentours, des concepts responsables et durables quant à la gestion des eaux pluviales. Ce document illustre quelques exemples concrets existants.

#### 5 CONCEPTS

- Toit vert
- Infiltration sans rétention
- Infiltration avec rétention
- Ecoulement à ciel ouvert
- Utilisation de l'eau de pluie



Pour toutes documentations supplémentaires, ainsi que pour le prêt de livres traitant du sujet, veuillez-vous adresser à la Maison de L'Eau de L'Attert à Redange.

## COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT

Samedi 15 octobre 2016

Grâce à vos dons, la collecte de jouets dans les parcs à conteneurs est chaque année d'une aide précieuse pour Saint-Nicolas et de nombreuses associations de la province.

**Quand ?** Le samedi 15 octobre.

**Où ?** Dans tous les parcs à conteneurs.

**Quoi ?** Des jouets complets, en bon état et propres (pas de jouets électroniques, à piles, ni de peluches).

**Pourquoi ?** Pour faire des heureux et préserver l'environnement.

**Pour qui ?** Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, ...

*En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, contactez l'AIVE : [dechets@aive.be](mailto:dechets@aive.be) ou par téléphone : +32 63 23 19 73*



## AU PARC À CONTENEURS

**Pourquoi déplier ses cartons ?**

Optimiser les transports de déchets des parcs à conteneurs vers les halls de tri de Habay-la-Neuve ou de Saint-Vith est important. Un camion porte-conteneurs consomme en moyenne 42 litres/100 km. Déplier ou écraser ses cartons permet de remplir au mieux les conteneurs 30 m<sup>3</sup>. Un geste simple qui aide à maîtriser les coûts, à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et surtout à vous offrir la place disponible pour vos dépôts au parc à conteneurs.



**Pourquoi certains verres doivent être jetés dans la « fraction résiduelle » ?**

Le verre des plats allant au four, le cristal ou les miroirs ont une composition chimique différente du verre des bouteilles et bocaux : ils ne fondent pas à la même température. Il est donc impossible de les recycler ensemble. Ces déchets ne peuvent pas être jetés dans les bulles à verre. La seule solution, c'est la poubelle « fraction résiduelle ».



## EAUX DE PLUIE

Bien gérer les eaux de pluie pour limiter les inondations et améliorer le fonctionnement des stations d'épuration.

Les eaux de pluie entraînent une surcharge du réseau de collecte ; avec le risque de remontées des eaux des égouts et d'inondations lors d'importantes précipitations. De plus, les stations d'épuration fonctionnent moins bien quand les eaux usées sont « diluées » par les pluies.

Heureusement, des solutions existent pour bien gérer les eaux de pluie et éviter qu'elles n'arrivent dans les égouts : pavés drainants, jardins de pluie, citernes de récupération, puits d'infiltration, ...

*Info ? Brochure à télécharger sur : [www.aive.be](http://www.aive.be) > Eau > Préserver l'eau*



## EAUX USÉES

### Pourquoi faut-il se raccorder aux égouts ?

En zone d'assainissement collectif, si vous n'êtes pas raccordé aux égouts, où vont vos eaux usées ? Ce n'est pas très compliqué à imaginer... soit elles s'infiltrent dans le sol, soit elles arrivent directement dans un cours d'eau ... Aucune de ces solutions n'est recommandable. Les eaux usées doivent être collectées et traitées.

Une fois utilisées à la maison, les eaux que vous évacuez sont chargées de différents polluants : de l'azote, des phosphates, des graisses, des savons, des matières en suspension, ... On parle alors d'eaux « usées ». Ces eaux doivent être épurées (nettoyées) avant d'être rejetées dans l'environnement ; dans un cours d'eau habituellement. Ce sont les stations d'épuration, gérées par l'AIVE, qui assurent ce traitement de l'eau. Les égouts et les collecteurs permettent d'y acheminer les eaux usées. Le raccordement des maisons aux égouts est donc impératif !



**SE RACCORDER À L'ÉGOUT ?  
UNE OBLIGATION !**



**Info : Brochure à télécharger sur : [www.aive.be](http://www.aive.be) > Eau > Actualités**



## ANNONCE



**Le SPW et la commune** cherchent un gestionnaire pour faire pâturer chèvres, moutons et chevaux sur le site de la future Réserve Naturelle de la carrière de Tattert (6 ha).

Pour obtenir les conditions et s'inscrire : **Projet LIFE Herbages Place Didier, 45 B-6700 Arlon 063/58 91 56, [xavier.janssens@natagora.be](mailto:xavier.janssens@natagora.be)**

## Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne

Des villages harmonieux ... au bénéfice de tous (2)

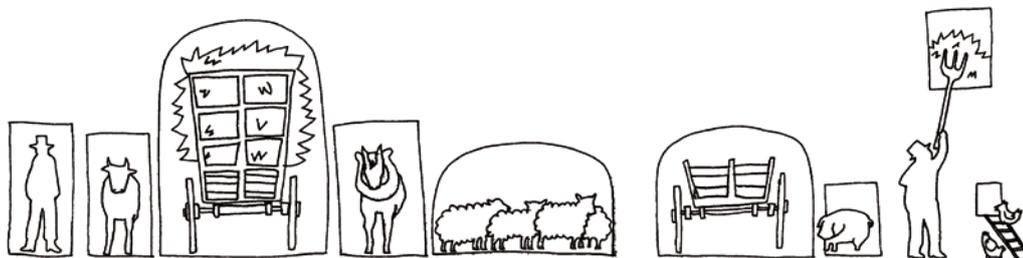
## Vieux murs ... nouvelles vies !

Au-delà des édifices remarquables tels les églises, les châteaux ... qui rappellent la richesse d'un lieu, nombre de maisons traditionnelles composent toujours le cœur de nos villages wallons. Certes plus modestes, ces bâtiments, construits aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, sont un livre ouvert sur l'histoire de la société rurale.

Cette architecture traditionnelle fait également partie de notre patrimoine et constitue tout autant un héritage qu'il est nécessaire de pouvoir transmettre aux générations futures. Sa sauvegarde passe par sa restauration et/ou sa réaffectation. Mais pour restaurer ou réaffecter habilement, il est indispensable de bien connaître le bâtiment, de bien le comprendre.

Tout d'abord, il faut savoir que le bâti traditionnel concerne aussi bien les anciennes maisons d'ouvriers et d'artisans que les fermes. Au-delà du logis, l'exploitation de ces dernières nécessite des locaux de services nécessaires à l'élevage ainsi qu'aux travaux des champs. C'est ainsi que la maison s'accompagne de dépendances où prennent place des espaces de stabulation (étable, écurie, bergerie, porcherie ...) et de stockage (grange, fenil). Ces espaces s'organisent sous un même toit c'est pourquoi la ferme traditionnelle est qualifiée de maison-bloc.

Chacune de ces activités (logement, stabulation, stockage) est déterminée par ce que l'on appelle une cellule. Celles-ci sont identifiables grâce aux diverses portes ouvertes en façade principale.



Sur la commune d'Attert, 287 biens sont inscrits à l'Inventaire du patrimoine culturel immobilier pour leur qualité et parmi ceux-ci, plus de deux tiers des notices sont consacrées à des fermes et maisons. Maintenir ces bâtisses dans l'espace villageois au lieu de les démolir se justifie donc pleinement.

**DES ENJEUX ET DES DÉFIS**

La ferme traditionnelle est aujourd'hui au cœur de nouveaux enjeux tels l'évolution sociétale marquée par un besoin de logements de plus petite taille, de mixité sociale ..., la pression foncière et la promotion immobilière sans oublier les nouveaux défis énergétiques. Pour que la maison traditionnelle évolue et réponde à ces défis sans être défigurée, quelques conseils s'imposent :

**Définir un programme**

- Adapter le programme au bâtiment et non l'inverse.
- En cas de logements multiples, réfléchir à une densité réaliste en regard des potentialités qu'offre le volume, de la proximité des services, de la localisation du bâtiment, de ses caractéristiques patrimoniales et de la qualité des futurs espaces de vie.

**Maintenir la lisibilité des anciennes fonctions**

- Préserver le nombre et la forme des ouvertures traditionnelles ainsi que leurs encadrements.
- Remplacer les panneaux de portes par de nouveaux châssis vitrés si besoin d'un nouvel apport de lumière.

**Créer de nouvelles ouvertures franches et contemporaines mais discrètes**

- Éviter le mimétisme et privilégier de nouvelles baies dont le caractère sera contemporain et le langage architectural, cohérent avec l'existant.
- Respecter les rapports entre les pleins des maçonneries et les vides des ouvertures.

**Limiter les interventions en toiture**

- Respecter la planéité de la toiture.
- Installer les panneaux solaires sur un versant de toiture non exposé au domaine public et peu perceptible en vue lointaine.



### Choisir des teintes en conformité avec l'identité architecturale et paysagère

- Maintenir ou remplacer l'enduit.
- Bannir les teintes artificielles et privilégier des teintes naturelles tenant compte du contexte.
- Choisir des teintes harmonieuses entre elles (façade, encadrement, soubassement, menuiserie ...).

### Une approche énergétique qui tient compte des spécificités constructives

- Privilégier les travaux qui portent le moins atteinte aux qualités architecturales : isolation des toitures, des combles et des locaux non chauffés, le changement des châssis de fenêtres et de portes ou des vitrages, ainsi que la modification du système de chauffage et d'eau chaude ...
- Eviter l'isolation des façades par l'extérieur entraînant la disparition des encadrements originaux, ainsi que des détails architecturaux.

### UN PATRIMOINE VIVANT

A partir des années 1950, l'agriculture s'est peu à peu transformée et les petites exploitations ont progressivement périclité. Les locaux agricoles du passé, trop petits et inappropriés aux nouvelles techniques, sont devenus inutiles. L'exploitation est alors abandonnée et le bâtiment de ferme se transforme en maison ... Souvent obtenue par héritage, parfois achetée, son propriétaire rénove d'abord le logis pour en augmenter le confort. Puis, à l'idée de commodité vient s'ajouter l'envie d'espace ... Les dépendances agricoles sont alors investies pour devenir pièces de vie ou de services.

Les quelques exemples présentés ci-avant témoignent de l'attention portée à ce patrimoine par les Attertois, lors de travaux de rénovation et/ou de restauration.

Quel que soit le village, de nombreuses fermes traditionnelles ont été réaffectées en simple habitation unifamiliale. Dans ce cas, les travaux se sont souvent cantonnés à un simple apport de lumière par le remplacement de châssis existants mais de nouvelles ouvertures ont pu également être créées tout en respectant l'esprit de la bâtisse.



D'autres fermes ont été transformées en logements multiples, en gîtes ou encore lieu de services ... mais toujours avec une certaine qualité dans les choix opérés.



Et la Commune ? Elle aussi est sensible à son patrimoine public. Diverses réaffectations ont permis de sauvegarder et de rehausser la qualité de certains bâtiments.



Des références bibliographiques : Les outils mis à la disposition de tout un chacun pour entreprendre des travaux d'entretien, de restauration et de transformation du bâti traditionnel sont à retrouver en conclusion de l'article Des villages harmonieux ... au bénéfice de tous (1), paru dans le précédent bulletin communal.

[http://www.attert.be/commune/services-communaux/bulletin-communal/BulletinCommunal\\_Juillet2016.pdf](http://www.attert.be/commune/services-communaux/bulletin-communal/BulletinCommunal_Juillet2016.pdf)

Toutes les publications évoquées sont disponibles sur le site internet [www.murla.be](http://www.murla.be).

## Mercredi 20 juillet 2016



## Vendredi 22 juillet 2016



# FÊTE DU PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTE

## Samedi 23 juillet 2016



## Dimanche 24 juillet 2016



Le **mercredi 20 juillet** dernier avait lieu l'inauguration de la Fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert et de la Plaine Multisports de Post. Celle-ci a commencé par le Te Deum en l'Église Saint-Michel de Post. L'Harmonie Royale Aurore de Thiaumont a ensuite accompagné la délégation jusqu'à la Plaine Multisports où se sont déroulés les discours d'inauguration suivis de la Garden-Party rythmée par une soirée musicale

**Vendredi 22 juillet**, Grand Jojo, les Gauff et Lady Cover ... bonne ambiance !

**Samedi après-midi**, l'ensemble des sportifs de notre commune se sont retrouvés. Plusieurs activités sportives se sont succédées : tournoi de mini-foot, tournoi de pétanque et la première édition du trail de Post, judicieusement baptisé "Postrail".

La plus longue distance, rien de moins que vingt-neuf kilomètres, a été parcourue par plus de 80 participants. Au bout de 2 heures 12 minutes de course intense, c'est finalement François Reding qui s'impose chez les hommes. Chez les dames, Marie Wacrenier vient décrocher la première place en 2 heures 58 minutes.

Sur le 15 km, Jean-Baptiste Roussey et Jannick Martiny franchissent la ligne d'arrivée en respectivement 1 heure 10 minutes 15 secondes et 1 heure 27 minutes 42 secondes.

Malgré quelques erreurs de fléchage qui auront donné du fil à retordre à certains, et une belle drache nationale en fin de parcours, cette première édition a été appréciée tant par les coureurs que les organisateurs.

**Dimanche 24 juillet**, grand soleil, bonne humeur, animations de qualité et bénévoles motivés, tous les ingrédients étaient réunis pour la fête du Parc !

Dès 8h, les balades et le petit-déjeuner de la Croix-Rouge et les balades nature font salles/terrains combles !

L'ambiance est bon enfant et des enfants il y en a ! Il faut dire que le site de la plaine de jeux et du verger est très attractif pour les familles. Le public découvre ces lieux parfois insoupçonnés et promet d'y revenir bien vite !

Tous les sens sont mis à l'honneur : régal des oreilles avec les ambiances musicales, dégustation de cuisine sauvage pour goûter d'autres saveurs, spectacles pour nous en mettre plein la vue, vibrations des instruments de musique, parfum délicat des plantes aromatiques, ... La journée se termine doucement après 5 jours intenses de fête, mais la joie est là dans les yeux des Postois ... défi relevé ... fête réussie !



## Le gué entre Thiaumont et Lottert

Bonne nouvelle pour nos promeneurs ! Les travaux du gué entre Thiaumont et Lottert ont débuté.



## AGENDA DES CHASSES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ATTEERT 2016-2017

N° DE TERRITOIRE	TERRITOIRE	TITULAIRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	N° AUTORISATION
911 0501 12	Bill	BAR Charles	7 & 24	11 & 28	16 & 12	911-6928.06
911 0501 10	Almeroth	COLLIGNON	4,13 & 27	8 & 22	8 & 22	911-6928.12
911 0501 01	Parette	DEBRUXELLES José	4,8 & 23	5,20 & 22	3,6,18 & 23	911-6928.18
911 0501 07	Thiaumont	DIFFERDANGE Albert	29 & 31	19	2 & 17	911-6928.20
911 0501 03	Attert	FOUSS Marc	1,10,16,22, 24,30 & 31	6,12,14,20, 21 & 26	4,5,11,12,17, 18,19,26 & 31	911-6928.21
911 0501 20	Bambësch	GENIN Pascal	28	/	9 & 23	911-6928.48
911 0501 13	Anlier	GROSJEAN Philippe	14,15,16,28, 29 & 30	4,5,6,18,19, 20,25,26 & 27	9,10,11,17, 18 & 19	911-6928.23
911 0501 02	Heinstert	JUNGERS Michel	14 & 28	25	18	911-6928.28
911 0501 11	Nobressart	KARREMANS Jean-Marie	3,17 & 31	14 & 28	12 & 26	911-6928.29
911 0501 08	Post	KESSLER Jean	/	6,12,14,20, 21 & 26	4,5,11,12,17, 18,19,26 & 31	911-6928.30
911 0501 09	Lischert	PONCIN Marcel	/	/	/	/

## AGENDA DES MARCHES EN GROUPE

Chaque jeudi à 13h30 et chaque dimanche à 09h30 au départ de différents villages sur une distance de ± 8km et d'une durée de 2 heures.

**RENSEIGNEMENTS**

063/23.62.88

info@attert-tourisme.be – www.attert-tourisme.be



DATE	ADRESSE
13/10 et 16/10	LOTTERT – <i>Taverne Rue de la Barrière</i>
20/10 et 23/10	CLAIREFONTAINE – <i>Cloître</i>
27/10 et 30/10	LISCHERT – <i>Salle de village</i>
03/11 et 06/11	POST – <i>Salle de village</i>
10/11 et 13/11	METZERT – <i>Centre du village</i>

**Samedi 12/11 à 20h00**

Balade au Clair de Lune à Heinstert – Ferme d'A Yaaz – 5 ou 8km

## AGENDA

Attart	14.10.2016	Concerts	Le Cothurne <sup>1</sup>
Heinstert	16.10.2016	Journée de retrouvailles	HEINSTEDE Son histoire
Attart	20.10.2016	1 <sup>ère</sup> réunion et constitution du groupe « <i>Un Jardin collectif en permaculture</i> » <sup>2</sup>	
Heinstert	22.10.2016	Festival Musical	Concordia <sup>3</sup>
Nothomb	30.10.2016	Repas choucroute	La Détente
Heinstert	10.11.2016	Conférence : « <i>L'origine des Noms de famille en Luxembourg</i> »	HEINSTEDE Son histoire <sup>4</sup>
Heinstert	12.11.2016	Balade au clair de lune	Syndicat d'Initiative
Schockville	12.11.2016	Schaklerfest	Le Foyer Ardent
Arlon	12 et 13.11.2016	Concerts	Chorale « <i>A Travers Chants</i> »
Heinstert	13.11.2016	Sainte-Cécile	Concordia
Attart	19 et 20.11.2016	Magie de la chimie	CTT Val d'Attart <sup>5</sup>
Heinstert	03.12.2016	Fête de Saint-Nicolas	Concordia
Lottart	11.03.2017	Grand feu	CTT Val d'Attart
Nothomb	24 et 25.06.2017	Bières précieuses	CTT Val d'Attart

## Infos et contact :

1 0476/35.31.45 – www.cothurne.org

2 Danielle GODART – 0486/97.09.82 – daniellegodart@hotmail.com

3 Michel THIERY – 063/22.27.87 – thierymich@yahoo.fr

4 Marc THOMAS – 063/21.77.45 – heinstede@gmail.com

5 Club de Tennis de Table du Val d'Attart – 0499/25.24.36 – cttattart@gmail.com

## Si tu veux être un héros, viens au Patro !

Tu as entre 6 et 16 ans et tu t'ennuies les samedis matin ? Tu adores faire des jeux dans les bois, des enquêtes policières, des bricolages, et plein d'autres activités ? Tu as envie de vivre un hike et un camp inoubliables ?

Si oui, alors rejoins-nous tous les samedis matin de 9h00 à 12h00 au Patro Desmond Tutu de METZERT ! Chaque semaine, des animateurs formés te proposeront des jeux plus amusants et originaux les uns que les autres !

Nous te donnons rendez-vous à la salle Saints Côme et Damien de Metzert ! N'hésite pas à venir essayer quelques samedis afin de voir si tu souhaites faire partie de notre grande famille.

Pour plus d'informations, tu peux appeler Martin LAMBEAUX au 0477/09.72.58

Au plaisir de vous voir nombreux !  
Les animateurs ! ☺



« ♪ HEHO ... LE PATRO C'EST COMME UNE FAMILLE ... ON S'EN SOUVIENDRA TOUTE NOTRE VIE ♪ »

## Unité du 10<sup>ème</sup> Val d'Attert

Tu aimes les grands jeux, les bricolages, les activités sportives, les animations nature ? Alors viens rejoindre les guides pour vivre des samedis fun !

Tu as plus de 16 ans et tu es motivé pour animer des enfants, tu peux rejoindre les staffs d'animation et partager ton enthousiasme et ta bonne humeur !

Participer aux réunions Guides, c'est aussi se retrouver avec des jeunes de son âge et faire la connaissance de nouvelles personnes qui habitent son quartier. Un bon plan, pour se faire de nouveaux amis ! L'unité du 10<sup>ème</sup> Val d'Attert a gardé depuis sa création sa

dimension familiale et conviviale qui en fait sa particularité et son attrait.

Les camps d'été ont lieu durant la deuxième quinzaine de juillet. Les activités organisées pendant ces 7 à 15 jours (en fonction de la catégorie d'âge) sont orchestrées autour d'un thème particulier. Décorum, costumes, histoires contées au coin du feu, tout est construit et pensé autour de ce fil rouge. Pour les nutons, loups et lutins le camp est en bâtiment, pour les scouts et guides en tente sur des constructions en pilotis.

Infos et contact : [guidesvaldattert@gmail.com](mailto:guidesvaldattert@gmail.com)



### EN PRATIQUE :

Les sections se répartissent comme suit :

- S'intégrer chez les Nutons : section mixte pour les enfants de 5 à 7 ans
- Découvrir chez les Lutins/Loups : pour les enfants de 8 à 11 ans
- Vivre en équipe chez les Guides/Scouts : section unisexe pour les enfants de 12 à 16 ans
- Entreprendre chez les Horizons : section mixte pour ados de 17 ans

Réunion tous les 2e et 4e samedis du mois de 9h30 à 16h sauf pour les scouts et les guides réunion 3 fois par mois de 9h30 à 13h.

## Le chœur du Val d'Attert « A Travers Chants » célèbre ses 25 ans

Le 10 septembre 1991, un groupe d'amis, passionnés de chant choral se réunit sous la baguette de Paul WEYNANDT pour former le chœur « A TRAVERS CHANTS ». Depuis lors, si des dévoués des premières répétitions sont toujours bien présents, le groupe a pris de l'ampleur en se diversifiant dans le style choral au gré des différents chefs de chœur qui se sont succédés à la direction. Septembre 2016 ouvrira le début des festivités du 25<sup>ème</sup> anniversaire de ce chœur du Val d'Attert.

En point d'orgue, « A Travers Chants » vous proposera les 12 et 13 novembre 2016, deux grands concerts de gala en l'église du Sacré-Cœur à Arlon. Ceux-ci seront répartis sur trois thèmes différents avec des interprétations des plus variées, mariant le temps à l'histoire du chœur, incluant des instruments de musique alliés aux quatre voix



« a capella » des 42 choristes, l'ensemble étant dirigé par Julie Lambert. D'autres activités sont prévues tout au long de cette année jubilaire. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous en ce lieu prestigieux. Des produits du terroir pour clôturer ce moment d'euphorie musicale, seront proposés en la salle de la F.U.L. juste à côté, histoire de passer des instants de convivialité et de partage autour d'une blonde brassée et autre petites douceurs.

## HEINSTERT JOURNÉE DE RETROUVAILLES

Le dimanche 16 octobre 2016

Les membres de « HEINSTEDE Son histoire »  
vous invitent à la journée des retrouvailles à la salle Concordia  
dans le cadre de la présentation de la sortie du tome 2 du livre

« Heinstert se raconte »  
Promenade au fil des ans 1815 - 2016

Au programme :

- 11h30 : **Accueil**
- 12h00 : **Présentation du livre**
- 12h15 : **Apéritif**
- 13h00 : **Repas des retrouvailles (sur réservation)**

Menu : Crème de potirons, crémeux de brie  
Civet de biche grand veneur, poire aux vin,  
galette de pommes de terre.  
Gâteau glace 2 parfums  
Café

Prix : 25 € adulte et 15 € enfant (- de 12 ans).

**Après-midi dansant à partir de 14H30**

Information et réservation au 063 21 77 45 (Marc Thomas)  
ou 0499 42 55 05 (Sylvie Hubert) après 18h00 ou par mail : heinstede@gmail.com  
Votre réservation sera confirmée par le paiement par virement au compte Iban :  
BE09 0016 6631 0557 - Bic GEBABEBB - ouvert au nom  
de HEINSTEDE Son histoire pour le lundi 10 octobre au plus tard.

*Merci de diffuser cette invitation à toute personne susceptible  
d'être intéressée par cette manifestation...*

*Bienvenue à toutes et à tous*



## SPORT

## Tournoi de football de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise

L'A.S.Nothomb-Post a eu le plaisir et l'honneur d'organiser le 18<sup>ème</sup> tournoi de la Vallée de l'Attert les 16 et 17 juillet derniers. Celui-ci est organisé à tour de rôle par l'un des cinq clubs de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise. Nothomb, Tontelange, Ell, Beckerich et Preizerdaul-Redange.

Cette année, le club de Preizerdaul-Rédange ayant dû déclarer forfait a été remplacé par le « F.C. Les Ardoisiers » de Perlé. La tradition a cependant été respectée vu que la Nothumberbach, affluent de l'Attert prend sa source sur le territoire de l'ancienne commune de Perlé. Donc ce village peut-être inclus dans la Vallée de l'Attert.

Ce tournoi est patronné par les cinq communes de la Vallée : Attert, Beckerich, Ell, Preizerdaul et Redange ainsi que par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Notons également le sponsoring de quinze commerçants de la Vallée.

Après le dixième match, ce fut le club de Nothomb qui a terminé premier grâce à un meilleur goal-average devant Tontelange, Ell, Perlé et Beckerich.

Les cinq coupes ont été remises par le président du club local, M. Eric Schroeder ainsi que par les représentants communaux des différentes communes, M.M. Benoît Tassigny et Jacques Rothier pour Attert ainsi que par le bourgmestre de Beckerich M. Thierry Lagoda et Henri Rasqué pour Ell.

Pour clôturer ce week-end sportif, un vibrant hommage a été rendu à un membre dévoué du club de Nothomb, son trésorier-fondateur depuis 46 ans, Monsieur Jean Krier décédé en juin dernier.



## Tournoi du Souvenir

Le samedi 13 août dernier, le club de football l'A.S.Nothomb-Post a organisé son 25<sup>ème</sup> tournoi du Souvenir. Ce tournoi est organisé en mémoire des joueurs du club qui se sont tués dans des accidents de la route. A savoir : Stéphane Guirsch, Geoffroy Saudmont et Eric Feyereisen.

La coupe de ce 25<sup>ème</sup> tournoi a été offerte et remise par Madame Liliane Guirsch-Becker, maman de Stéphane et le trophée du Fair-play par Madame Dorange, maman de Geoffroy Saudmont. Les deux autres coupes ont été offertes par la Commune d'Attert et le club de Nothomb. Le classement de ce tournoi fut : 1) Nothomb 2) Tontelange 3) Ell 4) Messancy. Le club d'Ell remporta le trophée du Fair Play.



## SPORT

ORGANISATION	ACTIVITÉ	DATE	INFOS ET CONTACT	
	Bodysculpt – Adultes	<b>Lundi</b> 20h00 à 21h15	0472/43.76.25 moris.carine@skynet.be	
	Zumba – Adultes	<b>Mardi</b> 20h00 à 21h00		
	Psychomotricité 1re maternelle	<b>Mercredi</b> 16h00 à 17h00		
	Psychomotricité 2e maternelle	<b>Mercredi</b> 15h00 à 16h00		
	Psychomotricité 3e maternelle	<b>Mercredi</b> 14h00 à 15h00		
	Gymnastique 1re et 2e primaire	<b>Mercredi</b> 13h00 à 14h00		
	Gymnastique 3e et 4e primaire	<b>Mercredi</b> 17h00 à 18h00		
	Gymnastique 5e et 6e primaire	<b>Mercredi</b> 18h00 à 19h00		
<b>ENÉO SPORT VIACTIVE</b>	Tai Chi Chuan et Qi Gong	<b>Lundi</b> 18h00 à 19h30	ch.br@skynet.be	
	Gym douce + 50 ans	<b>Lundi</b> 14h15 à 15h45	nadineurbain@yahoo.fr	
<b>KARATÉ – ENFANTS</b>		<b>Mardi</b> 18h00 à 19h00	veronique.breuille@gmail.com	
	Entraînement spécifique jeunes	<b>Jedi</b> 17h00	0496/13.75.08 eric.schroeder@skynet.be	
	<b>SAISON 2016-2017</b>			
	U6 – U7	<b>Mercredi</b> 17h00 à 18h15	063/21.72.54 joel.lamberta@gmail.com 063/22.71.30 daniel.duroy@skynet.be 063/21.83.79 roger.wilverts@skynet.be http://asnothomb.footeo.com	
	U9 – U11	<b>Lundi et mercredi</b> 18h00 à 19h15		
	U13	<b>Mardi et jeudi</b> 18h00 à 19h30		
	U14	<b>Lundi et jeudi</b> 18h00 à 19h30		
	U17	<b>Lundi et mercredi</b> 19h15 à 20h45		
	P2 – P3 – U21	<b>Mercredi et vendredi</b> 19h15 à 20h45		
	Entraînements	<b>Lundi</b> 20h45 à 22h00 <b>Mercredi</b> 14h45 à 16h15 19h15 à 21h30 <b>Jedi</b> 17h45 à 19h15		0499/25.24.36 cttattert@gmail.com www.cttattert.be
	Jeu libre « loisirs »	<b>Mardi</b> 19h30 à 21h30		 « Club de Tennis de Table du Val d'Attert »
	Pré-initiation	<b>Mercredi</b> 13h30 à 14h30		

## SPORT

## Premier succès : le Tournoi transfrontalier 2016

À la demande des clubs partenaires luxembourgeois, c'est à nouveau le club d'Attert qui a pris en charge la coordination de l'organisation, avec l'assistance des membres du club de Beckerich pour la mise en place et le rangement de la salle.

Le hall omnisport de Beckerich, mis à la disposition de l'évènement, a permis à celui-ci de se dérouler dans des conditions optimales avec 16 tables disponibles.

Chacun des clubs invités était représenté : Attert, Beckerich, Ell, Niederpallen, Ospern et Preizerdaul. Ce sont cette année 50 pongistes d'âges et de niveaux variés qui se sont affrontés au cours de la journée du dimanche 11 septembre.

L'ensemble des compétiteurs a suivi avec passion l'évolution du classement au cours des 6 rondes consécutives qui, grâce aux points de handicaps, ont permis de faire se rencontrer les participants sans catégorie d'âge ou de niveau de classement.

Chacun des acteurs de la journée s'est vu remettre le traditionnel T-shirt commémoratif.

Comme les années précédentes, le dernier tour a mis aux prises les 2 joueurs invaincus jusqu'alors. C'est Arsène GOEDERT, représentant le club de Ell qui s'est imposé au cours de cette finale. Au terme de l'épreuve sportive, les trophées furent remis aux différents lauréats



## PALMARÈS 2016

## Classement absolu

Trophées offerts par l'ADEPS

- 1/ Arsène GOEDERT - Ell
- 2/ Max EYDT - Beckerich
- 3/ Augustin GOBLET - Attert

Trophée offert

par la Province de Luxembourg

1<sup>ère</sup> dame/ Lea WEBER - Preizerdaul

## Classement compensé

Trophées offerts par l'ADEPS

- 1/ Michaël DIMITRIOPOULOS Attert
- 2/ Basile BEVER - Attert
- 3/ Carlo JANSSEN - Beckerich

Trophée offert

par la Province de Luxembourg

1<sup>ère</sup> dame/ Martine WEBER - Preizerdaul

## Classement des clubs

Trophée offert par la Commune d'Attert

- 1/ ATtert qui classe ses 4 premiers joueurs aux places : 3, 7, 9 et 10 du classement absolu.

## Divers

## ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Suite à la diffusion du film « Demain », Jean Marie PREVOST vous conseille quelques lectures intéressantes :

- Voyage dans l'Anthropocène. Par C. Lorius et L. Carpentier, 2010 Babel/Actes sud – ISBN 978-2-330-02465-9.
- Là où croît le péril ... croît aussi ce qui sauve. Par H. Reeves, 2013 Eds du Seuil – ISBN 978-2-7578-4425-0.

[Venez tester votre empreinte écologique ! Voici plusieurs calculateurs ...](#)

[www.overshootday.org](http://www.overshootday.org)

[www.empreinteecologique.com/calcul](http://www.empreinteecologique.com/calcul)

[www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/calculators/](http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/calculators/)

<http://calculators.ecolife.be/fr/calculator/calculer-votre-empreinte-ecologique>

[http://sboisse.free.fr/planete/calcul\\_empreinte\\_ecologique](http://sboisse.free.fr/planete/calcul_empreinte_ecologique)

[www.wwf.ch/fr/agir/vivre\\_mieux/calculateur\\_d\\_empreinte](http://www.wwf.ch/fr/agir/vivre_mieux/calculateur_d_empreinte)

[www.carbonfootprint.com/calculator](http://www.carbonfootprint.com/calculator)



Contact : [jean.marie.prevost@skynet.be](mailto:jean.marie.prevost@skynet.be)

## ANNONCE

TÉLÉ-ACCUEIL  
LUXEMBOURG,

service d'aide par  
téléphone, recrute de  
nouveaux bénévoles !

Vous trouverez de plus  
amples informations sur le  
site internet :  
[www.tele-accueil-luxembourg.be](http://www.tele-accueil-luxembourg.be)

Comme chaque année durant les vacances d'été, le CPAS d'Attert a organisé sa 36<sup>ème</sup> **plaine de jeux**. Elle a eu lieu sur le site de l'école d'Attert du 25 juillet au 12 août inclus. Une fois de plus, ce fût un réel succès puisqu'une centaine d'enfants y ont participé.

Les animateurs ont développé 3 thèmes durant la plaine. La première semaine « **Les Schtroumpfs** », la deuxième « **Les continents** », la troisième « **La musique** ».

La première semaine s'est terminée par un barbecue, la deuxième par une excursion à « La Cabriole » à Forville sur la découverte de l'histoire des différents peuples amérindiens et de ceux qui ont conquis le continent américain. Que de chouettes souvenirs pour nos petites têtes blondes !

La dernière semaine s'est clôturée par le spectacle joué par les enfants et mis en scène par les animateurs, sur le thème de la musique. Une belle réussite offerte aux parents, grands-parents et amis.

Les enfants et leurs accompagnateurs ont réalisé des activités communes avec les seniors de la 'Résidence des Ardennes'. Ce fut à nouveau un magnifique succès d'échange.

Comme à chaque fois, les enfants ont pu, à leur rythme, participer à différentes activités telles que la Zumba, une balade contée, des préparations culinaires, un grand jeu intersection, ...

La coordinatrice Nathalie Zigrand, et les animateurs pour la plupart brevetés, encadrés par les assistantes sociale Frédérique Ansay et Jeanne-Marie Hennericy, ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme. Merci à tous ces acteurs pour cette belle réussite.

*Coordinatrice : Nathalie ZIGRAND*

*Animateurs : Barber Rachel, De Spiegeler Noémie, Herman Emma, Hilbert Hana, Heynen Romane, Jaumotte Simon, Lambeaux Martin, Longly Justine, Rosman Aline, Sastre Katherine, Herman Arthur, Lacroix Rénald, Pierre Mathieu, Nicolas Clément, Smit Antoine.*



## POLICE COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/44.01.90 • Fax: 063/21.77.89  
e-mail: zp5297.attert@skynet.be

### Bureaux accessibles

Lundi de 8h30 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h00  
Mercredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30  
Jeudi de 8h30 à 12h00  
Vendredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

## C.P.A.S. – Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 109 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/22.54.18 • Fax: 063/22.39.10  
cpas@attert.be

### Bureaux accessibles au public

Du lundi au vendredi: de 9h à 12h  
13h30 à 16h30 (sauf mercredi: 16h)  
**Permanences sociales**  
Lundi - mardi - jeudi: de 9h à 12h - 13h30 à 16h30  
Mercredi - vendredi: de 9h à 12h

## A.L.E. – Agence Locale pour l'Emploi

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/24.27.87  
Fax: 063/24.27.71 • ale@attert.be

## ENSEIGNEMENT COMMUNAL

### Heinstert – Thiaumont - Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie  
193, Chemin des Ecoliers à Heinstert  
Tél: 063/22.12.03

### Metzert – Tontelange

Mme MARECHAL Christine  
25, Millewee à Metzert  
Tél: 063/21.66.74

### Nothomb – Attert

M. FONCK Jean-François  
69, Rue Nicolas Roeltgen à Nothomb  
Tél: 063/21.66.16

### Bureaux accessibles

Lundi de 9h00 à 12h00  
Sur rendez-vous le lundi après-midi

## PARC À CONTENEURS

Route Attert-Schadeck • 6717 ATTERT  
Tél: 063/23.62.45

### Horaires d'ouverture été (du 01/05 au 31/10)

du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00  
samedi de 9h00 à 18h00

### Horaires d'ouverture hiver (du 01/11 au 30/04)

du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00  
samedi de 9h00 à 18h00

## PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT AU PAYS DE L'ATTERT ASBL

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/22.78.55 • Fax: 063/22.16.98  
asbl.apda@attert.be

### Bureaux accessibles

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

## LA CHEMISIÈRE DE LA VALLÉE CENTRE DE REPASSAGE – ATELIER COUTURE RETOUCHES GÉRÉE PAR LE CPAS D'ATTERT

### Horaires d'ouverture

Lundi de 7h15 à 12h15  
Mardi de 8h15 à 12h15  
Mercredi de 13h00 à 20h00  
Vendredi de 13h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

Chemin des Ecoliers, 205 • 6717 HEINSTERT  
Tél: 063/41.12.88 • Fax: 063/22.39.10  
cpas@attert.be

**NEW: VENTE DE SACS POUCELLE**

# EMBELLISSEMENT FLORAL DES VILLAGES DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

**Merci - Félicitations**



**Administration communale d' Attert**  
Voie de la Liberté, 107  
6717 Attert

Tél. : 063 / 24 27 70  
Fax : 063 / 24 27 71

[www.attert.be](http://www.attert.be)  
[administration@attert.be](mailto:administration@attert.be)



**Directrice de publication**  
Bernadette Heynen  
Echevine en charge de l'information

**Administration et rédaction**  
Commune d'Attert

**Conception et impression**  
Lorgé Imprimeur

**Editeur responsable - Commune Attert**  
*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.*

